



© Brézillon

Publié le 05/11/2020

3F signataire du Pacte Bois Biosourcés en Île-de-France

Jeudi 5 novembre, 3F a signé - en ligne ! - le Pacte Bois Biosourcés. Porté par l'interprofession FIBois Île-de-France, ce Pacte engage chaque signataire, aménageurs et maîtres d'ouvrage, à réaliser jusqu'à 40 % de sa production francilienne en bois et en matériaux biosourcés - apprécié en surface de plancher et dans les 4 ans après la signature du Pacte.

Pour le Groupe 3F - environ 8 000 logements construits ou acquis-améliorés par an, dont la moitié en Île-de-France, et un engagement de longue date pour une maîtrise d'ouvrage éco-responsable dans l'intérêt tant des locataires que de l'environnement - la construction biosourcée est déjà fortement engagée, puisqu'elle concerne près de 10 % de cette production.

Dans le cadre de cette signature, le souhait de 3F est de doubler l'effort très rapidement en visant pour 2024 le niveau Argent, soit 20 % de ses futurs m² de constructions neuves.

Pour y parvenir, le groupe s'appuiera sur une filière française et européenne en structuration forte, ce à quoi concourra ce Pacte.

Le Pacte Bois Biosourcés en Île-de-France

Lors des accords de Paris (2015), la France a annoncé l'objectif de neutralité carbone pour 2050. La Stratégie Nationale Bas Carbone précise ces objectifs en demandant à réduire l'empreinte carbone du secteur du Bâtiment, principal responsable avec l'émission de près de la moitié des **gaz à effet de serre** de la région, de 49 % en 2030 par rapport à 2015. La transition environnementale à opérer représente donc un défi pour le secteur du bâtiment, avec une production importante de **déchets** et une dépendance considérable aux **ressources menacées** d'épuisement.

Cet enjeu est au cœur du PACTE Bois-Biosourcés. Les **constructions bois et biosourcés** font partie des solutions recommandées puisqu'elles représentent jusqu'à **60 % de moins de gaz à effet de serre** pour le gros œuvre par rapport à des chantiers en béton.

Le PACTE Bois Biosourcés, élaboré par [FIBois Île-de-France](#) vise à créer un écosystème vertueux regroupant les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des biosourcés et le secteur de la construction, dans une logique d'utilisation de la **ressource locale** et de **complémentarité des usages**.

FIBois Île-de-France s'engage en retour à **accompagner** la communauté des signataires par un ensemble d'outils, de services et de formations adaptées. De même que d'autres signataires engagent leurs moyens et leur expertise : [Collect'IFPaille](#), [Construire en Chanvre Île-de-France](#), [l'institut technologique FCBA](#), [Ekopolis](#), [BBCA](#), [France Bois 2024](#).

Parmi les autres signataires du pacte : Grand Paris Aménagement, Solideo, EPAMarne, Paris & Métropole Aménagement, EPA Sénart, Société du Grand Paris, EPA Paris Saclay, Semapa, Icade, Bouygues Immobilier, REI Habitat, Marignan, Woodeum, Linkcity, Avemtim, Continental Foncier, CDU Immobilier, Kaneah, SemPariSeine, CDC Habitat, RIVP, Elogie Siemp, Paris Habitat, Région Pôle Lycées...